

Déclaration du SE-Unsa

CAPD de l'Ardèche du 15 décembre 2016



Cette commission administrative consacrée à l'avancement des enseignants du 1^{er} degré sera la dernière sous sa forme actuelle, avec les 3 rythmes d'avancement que nous connaissons tous depuis des décennies.

Au SE-Unsa, nous sommes confiants dans le fait que les prochaines phases d'évaluations et d'avancement seront plus professionnelles, plus transparentes et bénéfiques pour les carrières des agents. C'est tout le sens du positionnement du SE-Unsa en faveur du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

Ce PPCR clôt 5 années de refondation de l'école. 5 années de priorité à l'école primaire. Des années de créations de postes, de remise en place de la formation initiale. Des années avec une certaine vision de l'école. Une vision qu'on peut ou pas approuver. Mais une vision qui ne sera pas faite par le petit bout de la lorgnette, par l'optique réductrice des postes supprimés sous l'autel budgétaire.

A quelques mois d'élections majeures pour notre pays, nous en sommes presque à l'heure des bilans. Si le SE-Unsa n'a pas été d'accord sur toutes les décisions finales, s'il aurait souhaité encore davantage pour les collègues, il nous faut savoir dresser un constat honnête, objectif des mesures de revalorisation de notre profession. Des chantiers métiers se sont déroulés. Des indemnités ont été revalorisées. L'équité 1^{er}-2nd degré a été atteinte pour ce qui concerne le suivi et l'accompagnement des élèves avec une indemnité identique de 100€ bruts mensuels. Et le PPCR qui se met en place va permettre aux professeurs des écoles français de remonter progressivement dans la moyenne européenne des salaires enseignants après des années de perte de pouvoir d'achat.

Ce que notre organisation syndicale a également apprécié, c'est la méthode. Car au SE-Unsa, discuter, négocier, proposer, obtenir font partie de notre ADN réformiste et progressiste. Nous avons apprécié que notre institution, durant ces 5 années, ouvre les portes à toutes ces négociations.

Le tableau n'est pas non plus totalement rose. Des dents continuent à grincer. Ainsi les CPC demandent que leur indemnité, suite à la revalorisation de l'ISAE dont ils sont exclus, soit remise à flots.

Il en est de même pour les enseignants référents. Se voir exclus d'une indemnité d'accompagnement et de suivi des élèves alors que c'est là le cœur de leur métier est plus qu'équivoque.

Aussi, le SE-Unsa a initié deux pétitions en ligne pour les collègues concernés par ces missions. Nous revendiquons qu'aucun collègue ne soit oublié à l'issue des chantiers métiers.